

VOTRE RÉGION

SAVOIE Chronique de la Bataille des Alpes avec Laurent Demouzon (épisode 14, le dernier)

Invaincus, les Français évacuent les forts d'altitude

Jusqu'à ce 2 juillet, à l'occasion du 80^e anniversaire de la Bataille des Alpes, nous vous proposons une rétrospective de ces combats entre Français et Italiens, puis Allemands, avec Laurent Demouzon, qui y consacre un livre.

Dans les conventions d'armistice entre la France, l'Italie, et l'Allemagne, il est stipulé que les troupes encerclées dans une fortification au moment du cessez-le-feu, le 25 juin à 00h35, ne doivent pas être considérées comme prisonnières.

Au nord du pays, l'Allemagne ne respectera pas cette clause et emmènera en captivité les hommes de la ligne Maginot, qui résistent toujours. Il n'en est pas de même pour les Italiens, qui agiront dans le respect des accords passés, et avec un zeste d'admiration pour leurs adversaires.

En Tarentaise

Le 2 juillet, la garnison de la Redoute-Ruinée reçoit l'ordre d'évacuer le fort.

Le drapeau français est abaissé avec difficultés et plié, puis la bannière italienne est levée. Les hommes, avec le lieutenant Desserteaux en tête, défilent devant une section transalpine qui leur rend les honneurs militaires, avant de gagner Bourg-Saint-Maurice. Les Italiens occupent la zone entre Séez et Sainte-Foy.



Le 2 juillet, la garnison de la Redoute-Ruinée quitte le fort, en armes, passant devant une section italienne qui lui rend les honneurs. Photo collection Laurent DEMOUZON

En Maurienne

Au Mont-Cenis, le même 2 juillet, l'ouvrage des Revets et le fort de la Turra sont évacués par leurs garnisons. Elles passent chacune devant des sections italiennes qui leur présentent les armes, avant de gagner la zone libre au pont du Nant, près de la redoute Marie-Thérèse sur

l'actuelle RD 1006. Le Nant marque désormais la frontière avec la zone libre. À quelques kilomètres vers l'aval se trouvent le village de Villardodin et, au-delà, Modane. Les Italiens occupent donc la zone comprise entre le torrent d'Avérole, en amont de Besans (nous avons rappelé dans *Le Dauphiné libéré* du 25 juillet que Bonneval-sur-

Arc leur a échappé) et le pont du Nant, avec les villages de Lanslevillard, Lanslebourg, Termignon, Sollières-Sardières et Bramans.

Dans l'Avant-pays savoyard

Conformément aux conventions d'armistice du 22 juin 1940, les Allemands

évacueront le territoire conquis au sud de la ligne de démarcation nouvellement créée. Mais cela n'interviendra que le 10 juillet.

Ce statu quo durera jusqu'en novembre 1942, et l'invasion de la "zone libre" par les Allemands et les Italiens, qui se retireront 10 mois plus tard, laissant la place aux premiers.

HAUTE-SAVOIE Venue de Christian Prudhomme

Le patron du Tour de France aux Glières le 16 juillet



En juillet 2018, des milliers de spectateurs étaient sur le plateau des Glières pour assister au passage du Tour. Les coureurs seront de retour le 17 septembre. Archives photo Le DL/Greg YETCHMENIZA

Le président du conseil départemental de Haute-Savoie, Christian Monteil, l'a annoncé mardi 30 juin, alors qu'il faisait une visite sur le chantier du 10^e et dernier tronçon des aménagements de la voie cyclable autour du lac, à Balmette, à la sortie de Talloires-Montmin : avec les conseillers départementaux, il a donné rendez-vous au patron du Tour de France, Christian Prudhomme sur le plateau des Glières le 16 juillet prochain. « C'était la date initialement prévue pour le passage du Tour de France 2020, qui a malheureusement été décalé en septembre. Avec Chrystelle

Beurier, on y parlera notamment de vélo et fromages parce qu'il y a, en Haute-Savoie, trois itinéraires qualifiés par ce label. On y parlera aussi de l'étape du 17 septembre, avec une qualité d'accueil que nous voulons aussi bonne qu'il y a deux ans. Et nous avons décidé d'emmener les collégiens sur cette étape. Ils seront nos invités comme nous l'avons fait pour le biathlon au Grand-Bornand. Nous voulons partager avec eux des valeurs du sport, de la nature, de la culture et de l'histoire » a précisé le président du conseil départemental haut-savoyard.

I.D.

CHAMBÉRY

La CPAM déménage temporairement son agence

L'agence de la Caisse primaire d'assurance maladie de la Savoie a déménagé temporairement du 5 avenue Jean-Jaurès, à Chambéry, vers le 40-42 avenue Jean-Jaurès, depuis le 23 juin. La CPAM de la Savoie reçoit sur rendez-vous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30, et les mercredis de 8 h 30 à 12 h 30. Un accès à l'espace libre-service est à disposition dans ces mêmes horaires. Il est possible de prendre rendez-vous par internet (via le compte Ameli), ou par téléphone (au 3646).

Les démarches courantes et le suivi de dossier peuvent être effectués en ligne et les convocations au service médical restent assurées au 5, av. Jean-Jaurès. Les professionnels de santé seront, quant à eux, accueillis au 8 rue Jean-Girard-Madoux. Enfin, pour l'envoi ou le dépôt des courriers, l'adresse postale reste CPAM de la Savoie, 5 avenue Jean-Jaurès, CS 40015 73015 Chambéry Cedex.

LES HORAIRES DES CINÉMAS DU JEUDI 2 JUILLET

AIX-LES-BAINS

LE VICTORIA

36, avenue Victoria

Be natural, l'histoire cachée d'Alice Guy-

Les Parfums : je. : 17h30.

L'Ombre de Staline : (VO) je. : 20h30.

BELLEY

L'ARLEQUIN

des secrets : je. : 20h25.

Inception : je. : 17h55 (VO) je. : 20h25.

Interstellar : je. : 20h (VO) je. : 15h40.

Invisible Man : (Int.)

Le spectacle continue

Le 2 juillet après minuit